

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07/10/2025

Référence
2025-42

Objet de la délibération
Création de la distinction honorifique de citoyen d'honneur

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
16	13	15

Date de la convocation
30/09/2025

Date d'affichage
30/09/2025

Vote
A l'unanimité
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en
PREFECTURE

Le : 09/10/2025

Et

Publication ou notification du :
09/10/2025

L'an 2025 et le 7 octobre à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Mairie de Crespières sous la présidence de BALLARIN Adriano, Maire

Présents : M. Adriano BALLARIN, Maire, Mmes : Véronique BIGARD, Laure DEVAUD PINON, Virginie DUMONT, Myriam GUILMET, Marielle LAMMENS, Laurence ROUSSELET, Agnès TABARY. MM : Eric BERTHEMY, Christian BEZARD, François GRIMONPREZ, Didier LE SAUX, Michel ODDOS

Absent(s) ayant donné procuration : Mme Nereida LANGE à Myriam GUILMET. M Olivier CHEMIN à Christian BÉZARD.

Absent(s) excusé(s) : M Gérard LAGARDE.

A été nommé(e) secrétaire : Madame Laure DEVAUD-PINON

Objet de la délibération : Création de la distinction honorifique de citoyen d'honneur

S'il est possible d'honorer celles et ceux qui contribuent quotidiennement à la vie publique, associative et/ou sociale de la commune, il apparaît important que, dans des cas plus exceptionnels, une distinction honorifique soit décernée à certaines personnalités, après un vote solennel du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire propose donc de créer la distinction de citoyen d'honneur de la commune de Crespières. Cette distinction pourra être attribuée :

- A un hôte de marque que la commune s'honore de recevoir,
- A une personnalité que la commune soutient dans son action,

Le Maire pourra également, par délibération, déchoir de cette distinction honorifique toute personne qui aurait, par ses actes, manqué au devoir de probité qu'exige la qualité de citoyen d'honneur de la commune.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'UNANIMITÉ :

D'APPROUVER la création de la distinction de citoyen d'honneur de la commune de Crespières.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 07/10/2025

Le Maire
Adriano BALLARIN



Le secrétaire de séance
Laure DEVAUD-PINON

